

Le Conseil Parisien de la Jeunesse fait sa rentrée

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a fait sa rentrée le week-end dernier lors d'un séminaire de deux jours. A cette occasion, les 100 membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont découvert les missions que la Maire de Paris leur confie pour les mois à venir.

A l'occasion de la séance plénière du Conseil Parisien de la Jeunesse, présidée par Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la jeunesse, qui s'est tenue samedi 2 décembre dans la salle du Conseil de Paris, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pris connaissance de la lettre de mission qu'Anne Hidalgo, Maire de Paris, lui a adressée pour l'année 2018, et a pu échanger avec Véronique Levieux et Bruno Julliard, adjoints à la Maire de Paris.

Outre la poursuite des travaux en cours sur le Plan Climat Air Energie, Anne Hidalgo souhaite que le Conseil Parisien de la Jeunesse continue à être associé durant les 7 prochaines années à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques, à la suite du travail mené avec d'autres jeunes de la Seine-Saint-Denis durant le processus de candidature. En 2018, les membres du CPJ pourront notamment contribuer à la mise en œuvre de leurs propositions sur l'inclusion par le sport des personnes en situation de handicap et la sensibilisation du grand public à la pratique du handisport.

Anne Hidalgo souhaite également recueillir les propositions du Conseil Parisien de la Jeunesse dans le cadre d'autres travaux menés par l'exécutif parisien :

- le développement et la modernisation du réseau des bibliothèques municipales
- la mise en œuvre de la deuxième phase du Plan Economie circulaire
- les actions à mener par la collectivité pour lutter contre les discriminations dans les établissements de nuit
- l'organisation des prochaines Journées du Patrimoine
- la lutte contre l'isolement des senior·e·s, dans le cadre des engagements du schéma « Seniors à Paris ».

Cette année encore, le Conseil Parisien de la Jeunesse a démontré son attractivité puisque 1002 jeunes de 15 à 30 ans se sont porté candidats pour le rejoindre. Cette instance de démocratie participative de la Ville de Paris sert à éclairer la municipalité dans ses décisions, de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s et à lui faire des

propositions. En 2016, par exemple, une campagne de la Ville de Paris contre le harcèlement de rue découlait d'une proposition du Conseil Parisien de la Jeunesse.

75 d'entre eux ont été tirés au sort et rejoignent les 25 membres qui entament leur deuxième et dernière année de mandat. La promotion 2018 du Conseil Parisien de la Jeunesse (23 ans de moyenne d'âge, 50 femmes et 50 hommes) est composée pour moitié d'étudiants, l'autre moitié se répartissant entre volontaires en service civique, salariés, lycéens, et jeunes en recherche d'emploi. 22% d'entre eux n'habitent pas à Paris mais étudient, travaillent ou ont une activité sociale régulière à Paris.

Ils ont choisi de nommer leur promotion « Sacha Guitry – Être parisien, ce n'est pas être né à Paris, c'est y renaître ».

Pour Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la jeunesse, « la municipalité sait qu'elle peut compter, avec le Conseil Parisien de la Jeunesse, sur l'avis de jeunes citoyens engagés pour construire leur ville, pour eux et avec eux. »

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61